

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,
JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.
BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 » — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront complétés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 16 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

3 heures 13 minutes du matin, Poste.
9 — 04 — — Omnibus.
4 — 13 — — soir, Express.
7 — 11 — — Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 21 m.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

3 heures 07 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
7 — 55 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
5 — 47 — — soir, Omnibus.
9 — 59 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez M^{me} ASSAILLY, MM. JAVAUD et MILON, Libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

TROUBLES A TURIN.

Divers journaux italiens parlent de la prochaine publication d'un manifeste qui serait adressé par le roi Victor-Emmanuel au peuple d'Italie.

Des dépêches et des journaux d'Italie faisaient pressentir depuis deux jours un changement de ministère à Turin; le *Diritto* même désignait, comme devant entrer dans le cabinet remanié, MM. Lanza, Petitti et Sella.

Une dépêche de Turin, datée du 25, nous apprend que le ministre Minghetti a donné sa démission et que le roi a fait appeler le général de La Marmora pour en former un nouveau.

On lit dans *l'Italie*, du 22 septembre :

Un incident douloureux a ému aujourd'hui notre ville. Dans l'après-midi, vers trois heures, un rassemblement s'est formé sur la place de l'hôtel-de-ville et s'est dirigé, drapeaux en tête, par la rue Dora-Grossa, la place du Château et la rue Neuve, vers la place Saint-Charles, avec l'intention, paraît-il, d'entrer de force dans les ateliers de la *Gazette de Turin*.

Déjà quelques personnes avaient pénétré dans l'imprimerie, lorsque les gardes de la questure parurent et procédèrent à l'arrestation d'une trentaine d'individus.

Un second rassemblement ayant eu lieu une demi-heure après, a provoqué de nouvelles arrestations.

Dans ce mouvement tumultueux, trois personnes, nous assure-t-on, auraient été blessées; du côté des gardes de la questure, on compterait aussi deux blessés, l'un au bras et l'autre à la jambe, par un coup de couteau.

Sur ces entrefaites accoururent quelques conseillers municipaux, parmi lesquels M. le comte Corsi, qui réussirent à haranguer la foule au milieu du bruit. Ces conseillers cherchèrent à apaiser ce mouvement et engagèrent les personnes qui formaient le rassemblement à se retirer. En même temps, ils promirent que les individus arrêtés seraient relâchés aussitôt que possible.

Malgré ces exhortations, la foule ne s'éloignait pas et demandait à grands cris qu'on lui rendit ses drapeaux.

Comme on avait fermé la questure, on commença à lancer des pierres contre la porte et les fenêtres.

Peu de temps après, le questeur, sur la demande de plusieurs personnes influentes, a consenti à rendre les drapeaux.

Le rassemblement s'est alors dispersé.

Tandis que cela se passait, la junte municipale faisait afficher une proclamation engageant la population à rester calme.

Les membres de la junte ont cru devoir se constituer en permanence.

Ces faits regrettables ont vivement impressionné les habitants, et, vers quatre heures, la plupart des magasins ont été fermés.

Voici la proclamation que le syndic de Turin a fait afficher dans l'après-midi, à la suite des regrettables faits qui se sont passés sur la place Saint-Charles :

VILLE DE TURIN.

Concitoyens !

Le conseil communal est hautement pénétré de l'extrême gravité de la proposition dont la nouvelle a si douloureusement ému les esprits.

Le conseil a pleinement compris combien sont précieux les intérêts qu'il doit protéger, combien sont sacrés les droits qu'il a mission de défendre.

Il comprend qu'à l'accomplissement de cette tâche il est de son devoir de consacrer toutes ses forces et tous les moyens que lui donne la loi; mais il espère également qu'il sera puissamment secondé dans son œuvre par l'attitude calme de la population.

En d'autres circonstances, le peuple de Turin a vu son opinion peser dans la balance du côté du bon droit, parce qu'elle était paisiblement manifestée, et ce ne sera pas la première fois qu'il aura prouvé que lors même que ses intérêts municipaux n'y sont pas étrangers, les délibérations des pouvoirs de la nation peuvent avoir lieu dans cette ville en toute liberté d'opinion et de parole.

Vous, municipaux, ayez confiance en vous, maintenant surtout qu'il s'agit d'éviter moins un préjudice aux intérêts municipaux qu'un danger pour les destinées de l'Italie.

Ayez foi en vos représentants qui, avant tout, ne voudront jamais mériter le reproche d'avoir manqué à leur devoir.

Turin, du palais municipal, le 21 septembre 1864.

Pour le conseil communal :

Le syndic, RORA.

On lit dans le même journal :

Le conseil communal de la ville de Turin, convoqué, comme on sait, en session extraordinaire, s'est réuni aujourd'hui, à deux heures après midi, sous la présidence de M. le marquis de Rora, syndic de Turin.

Eu égard à la gravité des circonstances, le conseil s'est déclaré, comme nous l'avons déjà dit, en permanence, et n'est sorti de la salle des délibérations qu'à six heures et demie du soir.

Une foule compacte s'était rassemblée, depuis 5 heures 1/2, sur la place de l'hôtel de ville et demandait à grands cris le syndic.

A l'issue de la séance, M. le syndic de Turin, entouré de tous les membres du conseil communal, s'est présenté sur le balcon de l'hôtel de ville et a fait comprendre à la foule qu'il voulait parler.

Le silence le plus profond s'étant établi, M. de Rora a prononcé d'une voix émue une allocution qui a été souvent interrompue par les applaudissements.

Déplorant les faits qui ont si profondément affligé notre ville, M. le syndic a dit qu'il ne peut ni ne veut en rendre responsable la population.

« Mais vos ennemis, a-t-il ajouté, peuvent avoir eu l'idée de profiter des moments difficiles que nous traversons pour faire oublier aux Turinois la sagesse et le calme dont ils ont donné si souvent des preuves.

» La ville de Turin, a poursuivi M. Rora, n'oubliera jamais qu'elle a un trésor qu'aucune autre ville ne peut lui ravir, c'est sa réputation de patriotisme et de sagesse politique.

FRUSTRATION.

5

LE COUVENT DE LA RABIDA

(Suite.)

IV. — DERNIERS EFFORTS.

Rien ne lasse plus vite les protecteurs que les démarches infructueuses; ceux de Colomb auprès de la cour étaient fatigués; la conférence de Salamanque et les conseils d'enquête qui avaient eu lieu plus tard, tout semblait oublié par les seigneurs espagnols.

Mais il n'en était pas ainsi au monastère isolé des environs de Palos.

Là, le souvenir de Colomb vivait dans tous les cœurs; là, son fils, élevé par les moines franciscains, était leur frère et leur ami commun.

Dans le fond de ce cloître tranquille, on se rappelait, comme un grand événement, le jour où le pauvre navigateur naufragé avait, pour la première fois, frappé à la porte du monastère. Ses desseins intéressaient tout le monde; on savait sa belle conduite à l'armée chrétienne; on se réjouissait si ses lettres

donnaient quelque espoir de succès, on s'affligeait s'il rencontrait de nouveaux obstacles.

Presque tous les soirs, le médecin Garcia Fernandez, au retour de ses excursions dans les campagnes avoisinantes, venait causer avec son ami le prieur, Juan Perez, et souvent alors ils reparlaient de ce planisphère qu'ils avaient mesuré sur la massive table de chêne.

Les voyages de Marco-Polo étaient lus et commentés au point de vue de Colomb. Diego, admis à ces conférences, écoutait avec une naïve admiration.

C'était un enfant grave et pieux, dont les premières années s'étaient passées dans les colonies lointaines ou sur la mer, et dont la jeunesse se formait au milieu du cloître.

La vie extérieure était pour lui semblable à un poème héroïque, il ne se rappelait que combats et navigations périlleuses; la vie intérieure était à ses yeux sainte et austère, il ne voyait que l'image de la religion et de la vertu.

Son intelligence était merveilleusement développée; il promettait d'être, comme il le fut en effet, un digne fils de Christophe Colomb.

A la prière commune, on prononçait le nom de

son père; chaque jour, il entendait faire des vœux pour la réussite des projets du vieux marin; l'on conçoit quelle ardente attention il devait prêter aux conversations que suscitaient les nouvelles reçues de Cordoue, de Salamanque, de Séville, de Médine, de tous les lieux enfin où l'infatigable solliciteur s'était rendu tour-à-tour.

Diego avait déjà dix sept ans, et il était capable de comprendre la portée des vues de son père, lorsque Juan Perez reçut de Colomb une lettre pleine d'espérance: il s'agissait du duc de Medina Cœli, qui paraissait disposé à lui confier des vaisseaux pour son voyage de découvertes. A en juger par la joie qu'ils éprouvaient, tous les religieux semblaient avoir une part directe dans le succès de l'entreprise; ils parlaient déjà de la conversion du grand-khan de Tartarie et de ses sujets infidèles, quand on apprit que Christophe Colomb lui-même venait d'entrer dans le couvent.

Juan Perez s'empresse de courir à sa rencontre et de lui amener son fils. Le vieux navigateur serre tristement Diego entre ses bras; il ne rapporte, hélas! que de mauvaises nouvelles.

Après de si longues années de traverses, il revient au couvent de la Rabida, tel qu'il en était parti,

pauvre, sans ressources, n'ayant plus d'espérance en Espagne.

— Quoi! seigneur, le duc de Medina Cœli vous a aussi repoussé! s'écria le prieur; vous nous écriviez cependant qu'il avait parfaitement saisi votre pensée.

— Oui, dit Colomb, il est convaincu comme moi-même, mais il craint de mécontenter la cour; il trouve l'entreprise trop grande pour un sujet; et s'est borné à me promettre son appui auprès du roi et de la reine.

— Espérez donc encore! s'écria Juan Perez.

— Non! non! mon père, je n'ai déjà perdu que trop de temps en Espagne; je touche à ma cinquante-cinquième année, j'ai déjà consumé dix-huit ans en vaines sollicitations tant en Portugal qu'en Castille. La France m'accueillera mieux peut-être; je veux aller en France.

Le prieur à ces mots ne peut cacher sa douleur :

— Attendez, s'écrie-t-il, vous tenez à l'Espagne, je le sais; vous avez une nouvelle famille à Cordoue: une femme, un second fils vous y retiennent. N'allez pas essayer d'autres refus auprès d'une autre cour, mieux vaudrait renoncer à vos desseins.

» Notre conseil communal, composé de personnes que vous avez librement élues, pénétré de la gravité des moments que nous traversons, est, plus que tout autre, intéressé à sauvegarder vos droits et votre prospérité.

» Attendez donc avec calme les délibérations que nous croirons devoir prendre, et soyez sûrs qu'elles nous seront inspirées par votre bien-être et par l'amour de l'Italie.

» Que nos ennemis n'aient pas la joie de dire que nous nous laissons aller au désordre.

» Soyez-en persuadés, c'est votre syndic qui vous le dit, ceux qui vous poussent à abandonner les voies légales et à vous livrer à l'agitation, sont vos ennemis, et le mal que vous ferez ne retombera que sur vous-mêmes.

On mande de Turin, 23 septembre, midi.

Hier, la journée a été tranquille; mais dans la soirée, les désordres se sont renouvelés. Il y a eu des attroupements et des cris.

Les agitateurs ont attaqué à coups de pierres l'hôtel de police, contre lequel des coups de feu ont été dirigés.

Les troupes, stationnées sur la place Saint-Charles, ont tiré sur les émeutiers, qui ont eu une vingtaine de morts ou blessés; la troupe a eu, de son côté, beaucoup de blessés, parmi lesquels un lieutenant-colonel.

Ce matin, la ville a repris son aspect ordinaire. Les magasins sont ouverts; les ouvriers sont retournés au travail.

Une nouvelle proclamation du syndic recommande la tranquillité.

On espère que les troubles ne se renouveleront pas.

Hier, la bourse a été fermée.

Turin, 23 septembre, 2 h. 15 m. soir. — Les renseignements venus de toutes les parties de l'Italie, constatent que le traité franco-italien a été accueilli avec une très-vive satisfaction.

La tranquillité est rétablie à Turin.

Locarno, 24 septembre. — Les avis de Turin constatent que de nouveaux désordres ont eu lieu hier soir. Après de longues provocations de la part des attroupements contre l'hôtel de la police, la troupe a fait plusieurs décharges. Il y a eu beaucoup de blessés et on a fait de nombreuses arrestations. Plusieurs individus blessés ou arrêtés ont été trouvés armés de revolvers et de poignards.

A onze heures du soir, la ville était rentrée dans le calme.

Locarno, 24 septembre. — On mande de Turin, en date du 23 :

A la suite des événements d'hier soir, le ministère a déclaré au roi qu'il était prêt à quitter le pouvoir, si Sa Majesté le croyait nécessaire pour la pacification de Turin. Le ministère ajoutait qu'il ne donnait pas sa démission pour n'avoir pas l'air de décliner la responsabilité de la situation.

Le roi fit appeler le général de La Marmora, puis il invita formellement le ministre à se retirer. Le général de La Marmora est chargé de la formation du nouveau ministère. On dit qu'il s'est adressé aux députés piémontais MM. Lanza et Sella.

On assure que le programme du général La Marmora est l'exécution des stipulations conclues avec la France, y compris le transport de la capitale à Florence.

La crise ministérielle paraît avoir été provoquée par la négligence de l'administration à prendre des mesures efficaces dans la journée d'hier, mais elle n'impliquerait pas de changements politiques.

On a reçu les détails suivants sur les événements du 22, à Turin :

A dix heures du soir, le corps de carabiniers placé à la porte de l'hôtel de la police fut attaqué. Quelques coups de feu, partis de la foule, blessèrent deux carabiniers. La troupe riposta par une décharge générale. Il y eut environ vingt morts et beaucoup de blessés.

Du côté des troupes, il y eut une dizaine de morts, dont un colonel. La foule prit la fuite. Du reste, aucune tentative de résistance, aucune barricade, aucun programme politique en dehors de l'espoir conçu par les agitateurs d'empêcher le transport de la capitale à Florence.

Le conseil municipal n'a montré que faiblesse et incertitude. Il a borné son action à quelques proclamations invitant les citoyens au calme; mais ces proclamations sont pleines d'insinuations et d'accusations contre le gouvernement.

La garde nationale ne s'est presque pas montrée.

De son côté, le gouvernement avait négligé de prendre des mesures efficaces de précaution.

On attendait une proclamation du roi.

Le corps des gardes de police a été dissous.

La discipline des troupes est parfaite.

Les journaux cléricaux et démocrates publient des articles incendiaires, principalement la *Gazette du peuple*, organe du parti municipal, qui a beaucoup d'influence sur le peuple.

Le bruit court que le parlement s'ouvrira dans une autre ville que Turin.

Turin, 24 septembre, 4 h. de l'après-midi.

— La tranquillité n'a pas été troublée hier soir ni ce matin.

On annonce que la démission du ministère a été motivée par les troubles qui ont eu lieu à Turin pendant ces derniers jours.

Turin, 24 septembre, 9 heures et demie du soir. — Les journaux donnent des détails contradictoires relativement aux pourparlers qui ont eu lieu pour la formation d'un nouveau cabinet. Il n'y a encore rien de positif.

La *Stampa* croit que le comte de San Martino et M. Cordova ont refusé. Par contre, MM. Lanza, Sella et Pettiti auraient accepté.

— Jamais! dit Colomb. L'Espagne me repousse, je vais en France; je parcourrai l'Europe jusqu'à ce qu'un souverain ou un grand seigneur m'accorde son concours. J'ai mes affections à Cordoue, il est vrai, je veux même y conduire mon fils Diego, et j'y reviendrai après mes voyages. Mais, je vous le répète, il est plus que temps d'aller trouver des rois moins insoucieux de leur gloire et plus désireux du bien de notre sainte religion.

— Isabelle ne vous connaît pas, répliqua le moine avec une expression de tristesse; mais vous, mon ami, vous ne connaissez pas Isabelle, si vous croyez trouver dans le monde entier roi ou prince plus digne de vous protéger.

L'arrivée de Garcia Fernandez interrompit le prieur; il fallut que Colomb répétât au docteur ce que Juan Perez savait déjà.

Le vieux médecin, non moins jaloux de la gloire de l'Espagne que le supérieur de la Rabida, s'unit à lui pour dissuader Colomb de porter ailleurs ses offres de services.

— S'il ne s'agissait que de Ferdinand, dit-il, je n'oserais insister; mais Isabelle est sur le trône de Castille. C'est un grand esprit et un noble cœur; des qu'elle sera bien pénétrée de l'importance de

vos projets, croyez-moi, elle osera tout prendre sur elle; vous voulez une flotte, vous l'aurez.

Colomb secoua la tête en signe de doute, et s'adressant à Diego :

— Demain matin, mon fils, sois prêt à me suivre. Il faut abandonner ta paisible retraite, quitter tes vertueux protecteurs et leur faire tes adieux.

Les yeux du jeune homme se levèrent péniblement vers Juan Perez, qui s'écria tout-à-coup :

— Non! non! mon enfant, tu ne partiras pas encore. Je vous adore, seigneur Colomb, de m'accorder au moins quelques jours. Je vais écrire à la reine, et s'il le faut, j'irai moi-même la solliciter en votre faveur.

— Que votre désir soit rempli, répliqua le vieux marin, et que la volonté de Dieu soit faite!

Le moine, sous l'impression de son enthousiasme et de sa crainte de voir une noble entreprise échapper à la gloire d'Isabelle, écrit à l'instant même une lettre éblouissante.

Garcia Fernandez propose de la faire porter par un pilote qu'il connaissait pour très-adroit et très-dévot à ses intérêts.

La proposition, acceptée, fut aussitôt mise à exécution; Colomb resta donc au couvent de la Rabida

L'absence de beaucoup d'hommes politiques de Turin pourrait retarder la composition du cabinet, qui, cependant, sera effectuée bientôt.

La *Stampa* croit que le concours du parti modéré est assuré à la tâche du général de La Marmora.

M. Nigra est reparti pour Paris.

La ville est parfaitement tranquille. Des patrouilles parcourent les rues.

Des troupes stationnent sur la place du Château par mesure de précaution.

Le maréchal de Mac-Mahon, duc de Magenta, est arrivé à Alger le 19 septembre, et aussitôt pris possession de son gouvernement.

Voici la proclamation qui a été adressée par le gouverneur général à la population européenne et indigène. On y trouve réunis les sentiments de bienveillance, de conciliation et de loyale fermeté qui distinguent le maréchal et qui ont fait saluer son arrivée sur le sol algérien par d'unanimes et sincères acclamations.

Habitants de l'Algérie,
Européens et indigènes,

L'Empereur a porté toute sa sollicitude sur l'Algérie; il la veut calme, unie, prospère; c'est assez vous dire que vous pouvez avoir une confiance entière dans l'avenir.

Il m'a désigné pour le représenter auprès de vous; j'ai accepté cette haute mission avec reconnaissance, pénétré de l'esprit de haute justice du souverain qui s'est dit lui-même Empereur des Français et des Arabes. Je montrerai à tous la même impartialité, la même bienveillance, la même protection dans le règlement des intérêts si divers engagés entre nous. Par devoir, par reconnaissance et par dévouement à l'Algérie, où j'ai passé une si grande partie de ma vie, je consacrerai tout mon temps et tous mes efforts à la conciliation de ces intérêts d'où dépendent essentiellement l'avenir et la prospérité de la colonie.

Européens et colons, soyez sans inquiétude, ne vous laissez pas troubler par le soulèvement de quelques tribus éloignées que l'armée saura toujours réprimer. L'Empereur connaît l'importance des résultats que vous avez déjà obtenus, et vous pouvez compter sur sa haute sollicitude pour seconder vos efforts.

Indigènes arabes et kabyles, je ne suis pas un étranger parmi vous; vous me connaissez depuis longtemps, vous savez que j'ai toujours été bienveillant pour les hommes qui cherchent le bien, ferme et sévère pour les fauteurs de désordres. Dans tous les rapports que j'ai eus avec vous, j'ai toujours cherché à suivre l'inspiration de l'équité et de la justice. Vous me trouverez toujours le même à votre égard.

Quelques tribus, égarées par les conseils perfides de quelques hommes ambitieux, ont

prêté l'oreille à l'esprit du mal et de la révolte. Elles n'ont cependant aucun motif sérieux de plainte contre le gouvernement français, qui respecte leur religion et qui, sous l'inspiration de la générosité et de la justice de l'Empereur, a consacré d'une manière irrévocable le droit des indigènes à la propriété de leur territoire. Comment a-t-on pu abuser de leur crédulité au point de leur faire espérer qu'elles pourraient résister à la France? Ceux de leurs frères qui ont combattu avec nous en Crimée, en Italie, au Mexique, ne leur ont-ils pas dit ce qu'était la France; quels étaient sa puissance et le prestige de ses armes partout où ses soldats se sont montrés? Ne leur ont-ils pas dit que sur un signe de son Empereur, la France peut réunir 800,000 soldats prêts à venger les actes de trahison envers elle?

Les tribus n'auront qu'à s'en prendre à elles du châtement qui va les atteindre, si elles persistent plus longtemps dans leur aveuglement.

Représentants de l'autorité en Algérie, fonctionnaires civils ou militaires, je compte sur votre zèle et votre dévouement pour m'aider à remplir la mission qui m'a été confiée.

Alger, le 19 septembre 1864.

Le maréchal de France, gouverneur
général de l'Algérie,

Maréchal de MAC-MAHON, duc de Magenta.

Pour les articles non signés : P. GODER.

Nouvelles Diverses.

Plusieurs journaux ont annoncé que M. le ministre d'Etat avait soumis à l'Empereur un rapport tendant à la suppression des octrois, et que cette grave question serait, en ce moment, soumise au conseil d'Etat.

Le *Constitutionnel* affirme aujourd'hui que cette nouvelle est complètement inexacte, et qu'il convient d'autant plus de la démentir qu'elle est de nature à inquiéter plusieurs administrations municipales dont l'octroi forme la principale ressource.

— Diverses correspondances de journaux étrangers parlent d'un mariage projeté entre la fille aînée de l'empereur du Brésil et le comte d'Eu, Gaston d'Orléans, fils du duc d'Orléans.

Aux termes de la constitution brésilienne, le mari de la fille aînée du souverain est appelé à hériter du trône.

— La commune de Blagnac a été le théâtre d'une épouvantable scène de meurtre. Voici les détails très-circconsciés et les plus dignes de foi recueillis par *l'Aigle*, de Toulouse, sur ce douloureux événement :

Depuis quelques mois, une rupture avait éclaté entre les deux familles Méliorat et Guimbaud, pour les motifs les plus futiles.

Un charivari ayant été donné en août au

jusqu'à ce qu'on eût reçu une réponse. Elle ne se fit pas attendre.

Quatorze jours après le départ du messager, la reine pria Juan Perez de venir la trouver lui-même, et le chargeait de dire à Colomb de ne plus désespérer.

A la réception de cette royale dépêche, tous les hôtes du couvent rendirent grâce à Dieu d'avoir ainsi manifesté sa volonté. Quoiqu'il fût déjà minuit, le zèle Juan Perez voulut partir sur l'heure, fit seller sa mule et se mit en route, accompagné seulement par deux serviteurs bien armés.

Colomb, Diego, Garcia Fernandez, et tous les frères franciscains s'assemblèrent dans le *patio* ou grande cour du couvent, assistèrent à ce départ, accompagnant le prieur de leurs vœux.

Mais celui qui était le plus directement intéressé au succès de la démarche en doutait encore; il avait déjà tant de fois vainement espéré dans des protecteurs puissants, tant de fois il avait cru que tous les obstacles étaient surmontés! Pénétré d'une profonde reconnaissance envers Juan Perez, il pria, et, soutenu par sa foi, il attendait la décision du ciel.

— C'est peut-être une nouvelle épreuve! pensait-il; car, bien convaincu de la grandeur de sa mission,

il croyait que son énergie devait être accrue par l'adversité. Son âme se réjouissait à cette pensée que les instruments les plus faibles étaient les plus agréables à Dieu, et il se disait que là où avaient échoué le nonce du pape et le troisième roi d'Espagne, la réussite pouvait être son humble ami Juan Perez.

Alors, quand il voyait en perspective les royaumes immenses d'un empire merveilleux se dérouler devant lui; quand il se figurait que ses vaisseaux avaient franchi l'Océan, et qu'il abordait aux régions décrites par Marco-Polo, il tombait dans une extase pieuse.

Christophe Colomb présente, en effet, cela de remarquable qu'il réunissait à un esprit spéculatif et mathématique exact une imagination enthou-siaste, ou prédominamment toujours les croyances religieuses. Il avait calculé le compas à la main, et puis il s'était écrié : *Dieu le veut!* Ce fut cette confiance inaltérable dans la volonté divine qui le soutint durant près de vingt années de traverses, de refus et d'humiliations, et qui, plus tard, après le succès, lui permit d'allier à la fierté de son noble caractère, à sa dignité personnelle, cette sincère modestie dont on trouve si peu d'exemples.

Il rapporta toujours à Dieu les découvertes de son

Méliorat par les Guimbaud, il s'en était suivi une condamnation infligée à ces derniers par le tribunal de simple police, en date du samedi 17 septembre.

Le lendemain dimanche, Méliorat, en visitant un champ planté de choux à lui appartenant, le trouva entièrement dévasté. Ses soupçons se portèrent naturellement sur les Guimbaud, et il porta contre eux une nouvelle plainte au commissaire de police de l'arrondissement.

Les Guimbaud père et fils furent mandés par ce magistrat et menacés d'une nouvelle comparution devant la justice. C'est alors que germa dans leur cœur une vive irritation, dont ils ne devaient pas tarder à donner des preuves funestes.

Mardi dernier, à midi, Arnaud Méliorat et sa femme passèrent devant la maison des Guimbaud. Le père et le fils attelaient leur voiture pour aller vendanger. En apercevant Méliorat, Guimbaud dit à son fils :

— Va me chercher mon fusil.

L'enfant obéit et apporte l'arme.

Méliorat était alors à cinq ou six pas. Guimbaud l'ajuste et fait feu. Méliorat est atteint au milieu du dos, et tandis qu'il se retourne, un second coup l'atteint au bras. Il se réfugie alors dans une maison voisine ; sa femme, d'abord immobile de frayeur, vole au secours de son mari.

Guimbaud père prend alors à son tour le fusil, et poursuit la femme Méliorat jusqu'au détour d'un chemin en l'ajustant. Elle ne dut son salut qu'à l'intervention de quelques personnes qui venaient à sa rencontre.

La fureur des assassins ne fait que s'accroître. Ils se mettent à la recherche des autres membres de la famille Méliorat, qui vendangeaient dans la plaine à une assez grande distance du théâtre du crime. Avertis de ce qui venait de se passer, ils accouraient en toute hâte.

Tout-à-coup, ils voient venir à leur rencontre Guimbaud père et fils, nantis d'un fusil double et d'une carabine armée d'une baïonnette.

Ils prennent aussitôt la fuite. La femme Méliorat mère, ne pouvant suivre son mari et son fils, se réfugie près d'un vigneron. Guimbaud père fond sur elle et lui porte quatre coups de baïonnette. Les sieurs Méliorat, revenus de leur frayeur et aidés du sieur Gilède, se saisissent de Guimbaud père, le terrassent, le désarment et le garrottent. Mais il est bientôt délivré par son fils.

Cependant Arnaud Méliorat avait été transporté dans une maison voisine pour recevoir les soins que réclamait son état. Les deux Guimbaud reviennent alors à la charge et tirent les coups de feu sur la maison qui renfermait le blessé, menaçant de mort ceux qui oseraient approcher.

Tandis que ces événements se passaient, M.

Bidault, commissaire de police de l'arrondissement, se transportait sur les lieux avec un certain nombre d'agents. Les Guimbaud s'étaient retirés dans leur demeure, se préparant à faire une opiniâtre résistance. Armés chacun d'un fusil à deux coups, ils étaient embusqués derrière les arbres de leur jardin.

M. Bidault, revêtu de son écharpe, leur fait deux sommations sans obtenir de réponse. A la troisième, Guimbaud père, ajuste le commissaire en s'écriant : « Cochon de commissaire, tu vas y passer !... » et lâche le coup.

M. Bidault n'est pas atteint, et la charge du fusil va frapper contre le toit d'une maison voisine.

A la nouvelle de ces regrettables faits, M. le commandant de gendarmerie Mattel avait fait partir en toute hâte une brigade, commandée par l'adjudant Capdeville, et s'était rendu lui-même sur les lieux. Bientôt arrivèrent également M. Solard, secrétaire général de la préfecture, accompagné de M. le commissaire central, M. le substitut Delquié, remplissant les fonctions de procureur impérial, et M. Dufour, juge d'instruction.

Presqu'au même instant parurent une forte escouade de sergents de ville, d'autres gendarmes, et un caporal et quatre chasseurs du poste de l'Embouchure.

On cerna la maison, d'où partait une continue fusillade. Enfin, M. le commandant de gendarmerie, suivi de ses hommes, se dirigea résolument vers la maison. Ils furent accueillis par des coups de fusil qui blessèrent le caporal Tétard à la cuisse, le chasseur Lambert à la joue gauche et le sergent de ville Marty au ventre.

Quelques instants après son arrivée, l'inspecteur de police Robert s'était courageusement approché de la maison et avait entendu l'un des Guimbaud dire à l'autre : « Nous en tuerons le plus possible, et quand nous n'aurons plus de munitions, nous nous brûlerons la cervelle. »

Vers cinq heures et demie, parut un détachement du 17^e bataillon de chasseurs à pied, qui avait été mandé de Toulouse, précédé de quelques instants par M. de Gêrus de Laborie, capitaine de la gendarmerie. La nuit approchait, l'attaque de la maison fut résolue.

La colonne d'attaque, composée des chasseurs du 17^e bataillon, des gendarmes et des agents de police, ayant en tête M. le commandant Mattei, qui, dans toute l'affaire, a bravement payé de sa personne, s'avance au pas de course.

Une nouvelle décharge part de la maison, et le capitaine de gendarmerie tombe baigné dans son sang.

Une balle l'avait atteint au flanc droit et lui avait fait une blessure assez grave.

Tout-à-coup, Guimbaud fils paraît à une fenêtre, et dit aux soldats qu'il se rend. Sur cette parole, le gendarme Montégut s'avance

et lui crie de jeter son arme. Mais à peine l'infortuné a-t-il fait quelques pas, qu'une balle l'atteint en pleine poitrine. Il tombe pour ne plus se relever. En même temps, de l'autre côté de la maison, Guimbaud père ouvre une fenêtre toute grande et tire deux coups de feu qui, heureusement, n'atteignent personne.

Cependant, en voyant tomber le gendarme Montégut, la troupe, obéissant à un sentiment militaire que tout le monde comprendra, riposte par un feu de peloton.

Guimbaud fils est mortellement frappé.

Cette décharge, faite presque à bout portant à l'assassin placé dans une chambre surmontée d'un grenier rempli de foin et de paille, a immédiatement déterminé un violent incendie. Le feu se communiqua rapidement aux granges et au galetas. Guimbaud père, environné par les flammes, suffoqué par la fumée, saute du premier étage et est immédiatement saisi par les chasseurs : « Ah ! s'écrie-t-il, si je suis entre les mains de la justice, ce n'est pas ma faute... Je me suis tiré deux coups de pistolet et donné un coup de poignard et je n'ai pas pu me tuer ! »

Le misérable était en effet couvert de sang et dans un état effrayant à voir. On l'a aussitôt dirigé sur Toulouse, et envoyé à l'Hôtel-Dieu où il est gardé à vue pour être remis à la disposition de l'autorité judiciaire. Les deux femmes Guimbaud et l'adolescent, que les flammes avaient chassés de la maison, ont été également arrêtés.

Cette déplorable scène, qui a jeté dans tout le pays une consternation profonde, s'est terminée vers six heures et demie. L'incendie n'a pu être éteint qu'à neuf heures, avec le concours des pompiers de Toulouse.

Dans cette lutte effrayante, où force est demeurée à la loi, la gendarmerie, les chasseurs à pied et la police ont déployé une énergie qui ne s'est pas démentie un seul instant.

Si l'un des assassins a succombé, l'autorité a, de son côté, de douloureux résultats à constater : le gendarme Montégut tué ; le capitaine de gendarmerie blessé grièvement ; le commandant Mattei blessé, mais légèrement ; deux chasseurs du 17^e blessés ; le sergent de ville Marty blessé. Un sergent de ville a eu son chapeau traversé par une balle et un autre sa capote trouée en plusieurs endroits par des grains de plomb.

N'oublions pas de mentionner aussi le zèle et l'humanité dont ont fait preuve dans cette triste circonstance M. le docteur Cuzon, de Toulouse, et MM. les docteurs Filère et Roucolle, de Blagnac, qui ont prodigué aux blessés les soins les plus intelligents et les plus dévoués.

Les obsèques du gendarme Montégut, tué dans l'affaire de Blagnac, ont eu lieu ce matin, à neuf heures. Le convoi est parti de l'hôpital militaire, pour se diriger au cimetière de Saint-Cyprien.

me, et s'il fut indigné de l'ingratitude des hommes, il ne cessa jamais d'être humble de cœur, comme un véritable serviteur de Jésus-Christ. L'histoire du grand navigateur présente à chaque page de grands enseignements.

Juan Perez, fort de ses anciennes relations avec la cour, s'y rendait avec confiance ; il traversa le pays récemment conquis sur les Maures, et fit si grande hâte, qu'il arriva quatre jours après à Santa-Fé, où se trouvait la reine Isabelle.

Durant le siège de Grenade, le camp espagnol, ayant été incendié, avait été remplacé par une forteresse. Pour mieux faire le blocus de la capitale musulmane, les chrétiens avaient élevé en face de ses murs une cité guerrière propée par une armée, et qui s'était transportée le siège du gouvernement. Telle fut Santa-Fé, qui dut ainsi sa naissance à la lutte mémorable de l'islamisme contre l'Espagne catholique. La guerre, qui détruit les villes, en fonda une autre.

Juan Perez trouva la reine déjà bien disposée en faveur de Colomb par les rapports du duc de Médina-Celi ; il parla chaleureusement, d'après ses propres convictions, et stimula tous les autres promoteurs du vieux marin, auquel les plus éminents

personnages de la cour parurent s'intéresser.

Isabelle voulut le voir, et songeant à son extrême pauvreté, lui fit envoyer, par le prieur, 20,000 maravedis pour qu'il pût se présenter convenablement devant elle.

Garcia Fernandez reçut cette somme à Palos et la remit à Colomb, qui s'équipa en conséquence, et, plein d'un nouvel espoir, se mit bientôt en route pour aller rejoindre, à Santa-Fé, son généreux ami Juan Perez.

Nous n'essaierons pas de décrire l'effet produit dans le couvent par la nouvelle certaine des faveurs dont Colomb était l'objet.

Diego accompagna son père sur la route de Séville ; le docteur les suivit aussi, et quand le moment de la séparation fut arrivé, il promit de s'occuper activement des préparatifs de l'expédition maritime, dont plusieurs pilotes et habitants de Palos, entre autres les Pinzon, avaient déjà connaissance.

Ainsi, nul ne doutait que Christophe Colomb n'obtint le commandement qu'il sollicitait.

La promesse évasive qu'on lui avait faite peu de mois auparavant acquiesça d'ailleurs une importance réelle, car le bruit se répandait dans le pays que Grenade était réduite aux dernières extrémités.

Quoique déjà si souvent déçu, le grand navigateur ne concevait plus que de vagues craintes ; cependant il devait désespérer de nouveau de l'Espagne et rompre lui-même les négociations au moment le plus favorable en apparence.

Lorsque Christophe Colomb arriva dans la Vega de Grenade, un spectacle extraordinaire frappa ses regards ; l'armée chrétienne sortait de Santa-Fé en ordre de bataille, une immense multitude de toutes les nations espagnoles et musulmanes couvrait les campagnes ; il allait se passer de ces événements qui datent à jamais dans les annales d'une nation.

Le voyageur pressa le pas de sa mule et entra dans la place forte, où l'attendait impatiemment le prieur de la Rabida. *La suite au prochain numéro.*

PERCEPTION DE SAUMUR.

AVIS AUX CONTRIBUABLES.

Les contributions directes doivent être acquittées par douzièmes, payables chaque mois, ou par deux paiements égaux en mars et septembre.

Le percepteur invite les personnes qui ne paient pas par douzièmes à verser, sans retard, la 2^e partie de leurs contributions.

VÉTAULT.

Dernières Nouvelles.

On annonce comme certaine la nomination de M. Vuitry, gouverneur de la Banque de France, à la présidence du conseil d'Etat, par suite de la démission de M. Rouland.

D'après les dernières dépêches de Turin, le nouveau ministère serait ainsi composé :

MM. de La Marmora, président du conseil, affaires étrangères ; Lanza, intérieur ; Sella, finances ; Petitti, guerre ; Matteucci, instruction publique ; Morandini, travaux publics ; Conforti, justice ; Longo, marine ; Natoli, agriculture.

Il y a de grandes probabilités pour que ce soit bien là la véritable composition du nouveau cabinet, mais jusqu'à présent on n'en a pas la confirmation officielle.

Les dépêches arrivées aujourd'hui de Turin constatent que la tranquillité continuait à régner dans cette ville depuis les déplorables événements des 22 et 23 septembre.

Toutes les nouvelles qu'on reçoit des provinces italiennes sont unanimes pour approuver la convention du 15 septembre.

Les nouvelles du Mexique, venues par la voie de la Havane, disent que Juárez a été chassé de Monterey, dans le Chihuahua, et que les Français se sont emparés du port de Matamoras.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

OBSERVATOIRE IMPÉRIAL DE PARIS.

Lundi 26 septembre 1864.

Les fortes pressions continuent encore sur la France et l'Allemagne ; cependant, le baromètre commence à baisser sur les côtes Ouest d'Angleterre, sur le golfe de Gascogne et à la Corogne ; il est probable que des gros temps existent sur l'Océan et ne tarderont pas à aborder nos côtes.

Ce matin, le temps est beau sur la plus grande partie de l'Europe ; des orages ont éclaté hier soir sur l'Adriatique, mais ils s'éloignent vers le Sud.

Les mauvais temps continuent toujours sur la Baltique et la Russie.

M^{me} Priou est venue dans notre pays constater elle-même le résultat de l'application de son oïdiocide sur les vignes malades ; et elle a reçu les félicitations du propriétaire qui, grâce à ce traitement, récoltera cette année du vin en plus grande quantité qu'il n'espérait au mois de juillet.

M^{me} Priou a encore traité d'autres vignes dans le pays, entr'autres celle de M. Bouget, rue des Capucins et rue de la Visitation. Tous les jours, de six heures et demie à sept heures, M. Bouget tiendra son enclos ouvert pour les personnes qui voudraient juger par elles-mêmes de la valeur du procédé.

M. Joussetin recevra également dans sa vigne, dimanche prochain, les visiteurs qui ont assisté à l'application du procédé et qui n'ont pu s'y rendre avant-hier pour reconnaître le résultat obtenu.

Enfin, ceux qui voudraient se convaincre de plus en plus de l'efficacité de l'oïdiocide, pourront se transporter à Chemellier, où de grandes quantités de vignes ont été soignées par M^{me} Priou. Un grand nombre de propriétaires ont traité leurs vignes par ce système et ont délivré à M^{me} Priou les certificats les plus avantageux.

Sommaire de l'ILLUSTRATION du 24 septembre.

S. A. Murad-Effendi. — Revue politique de la semaine. — Courrier de voyage. — Les monuments du camp de Châlons en 1864. — Arrivée de S. A. R. le prince Humbert à Cherbourg. — Obsèques de M. le sénateur Vaisse. — Le jeune Anglais (nouvelle), fin. — Exposition des œuvres d'Éugène Delacroix. — Causerie dramatique. — Le monument d'Ancyre. — La Finance autrefois et aujourd'hui. — Un café à Constantinople. — Publications nouvelles.

Gravures : S. A. Murad-Effendi, neveu du Sultan. — Les monuments du camp de Châlons en 1864 (5 gravures). — Arrivée de S. A. R. le prince Humbert dans la rade de Cher-

bourg. — Funérailles de M. le Sénateur Vaisse, administrateur du département du Rhône. — Un cavalier arabe, dessin d'Eugène Delacroix. — Les victimes de la mode, par Bertall (suite): Essai sur les beautés de la crinoline (15 gravures). — Testament politique de l'Empereur Auguste, texte latin de l'Augusteum d'Ancyre (3 gravures). — Le mois de septembre. — Échecs. — Rébus.

Marché de Saumur du 24 Septembre.

Froment (l'hectol.)	15 87	Huile de lin.	52 —
2 ^e qualité.	15 25	Paille hors barrière	38 80
Seigle.	9 25	Foin.	77 45
Orge.	8 25	id.	90 48
Avoine anc. (entrée)	9 07	Graine de trèfle.	— —
Fèves.	12 25	— de luzerne.	— —
Pois blancs.	26 25	— de colza.	30 —
— rouges.	26 25	— de lin.	27 —
Cire jaune (50 kil.)	200 —	Amandes en coques (l'hectolitre).	— —
Huile de noix ord.	60 —	— cassées (50 k.).	— —
— de chenevis.	52 —		

COURS DES VINS (1).

BLANCS (2).	
Coteaux de Saumur 1863.	1 ^{re} qualité 60 à 75
Id.	2 ^e id. 50 à 55
Ordin., envir. de Saumur, 1863	1 ^{re} id. 48 à »
Id.	2 ^e id. 45 à »
Saint-Léger et environs 1863,	1 ^{re} id. 45 à »
Id.	2 ^e id. 40 à »
Le Puy-N.-D. et environs 1863.	1 ^{re} id. 40 à »
Id.	2 ^e id. 38 à »
La Vienne, 1863.	32 à 36

ROUGES (3).

Souzay et environs 1863.	80 à 100
Champigny, 1863.	1 ^{re} qualité 180 à »
Id.	2 ^e id. 120 à »
Varrains, 1863.	70 à »
Bourgueil, 1863.	1 ^{re} qualité 100 à »
Id.	2 ^e id. 90 à »
Restigny 1863.	70 à »
Chinon, 1863.	1 ^{re} id. 68 à »
Id.	2 ^e id. 60 à »

P. GODET, propriétaire-gérant.

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1863, savoir :
Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'Echo Saumurois ou le Courrier de Saumur.

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

Une MAISON, dite Sainte-Catherine du Chapeau, et jardin de 32 ares 43 centiares, occupés par Biémont.

A VENDRE

pour le 1^{er} novembre 1864,

Une MAISON et JARDIN, clos de murs, avec pièce d'eau, contenant 1 hectare 61 ares, occupés actuellement par Paré, jardinier.

Le tout situé au Chapeau commune de Saint-Lambert-des-Lévées.

S'adresser à M^e LAUMONIER, notaire, pour tous renseignements et traiter.

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

Une MAISON, située à Villebernier, avec cour et jardin, occupée par les époux Jacques Poirier.

S'adresser à M^e POIRIER, ou à M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

Etude de M^e DABURON, notaire à Brézé.

A VENDRE

A L'AMIABLE, EN TOTALITÉ,

Six hectares 44 ares de terre et vigne, en plusieurs morceaux, situés communes de Brézé et Epieds, appartenant à M^e V. Thibeault, propriétaire à Brézé.

S'adresser pour les renseignements et traiter, à M. LOUIS BOUTET, propriétaire à St-Cyr-en-Bourg, ou à M^e DABURON, notaire. (435)

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

AVIS.

La vente des marchandises et du mobilier de M. Gustave VERON, marchand, rue St-Jean, continuera mercredi 28 septembre, à midi, et jours suivants. (436)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

Quarante-deux ares de vigne, au Clos-Poinson.

Quinze ares de vigne, aux Galmoises.

S'adresser audit notaire. (426)

MAISON A LOUER

Pour la St-Jean 1866,

Située rue St-Jean, occupée par M. Brazier, chapelier.

On louerait séparément un seul des deux magasins.

S'adresser à M. COIGNARD, sur les Ponts. (369)

UN HOMME d'un âge mûr désirerait donner des leçons à domicile, concernant les matières suivantes : grammaire, orthographe, arithmétique, géographie, histoire, etc., etc. S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

PRÉSENTEMENT,
BOUTIQUE et portion de MAISON, rue Royale.
S'adresser à M^e RAGUIDEAU.

AU GAGNE-PETIT.

A LA PETITE MARIE-LOUISE

DE SAUMUR,
Rue Saint-Nicolas, n^o 6.

M. GABRIEL GILLET, premier ouvrier horloger de Napoléon-Saint-Leu III, ancien ouvrier de M^e Mathieu DILGER, LANGE, et plusieurs autres horlogers de Saumur,

A l'honneur de prévenir le public qu'il travaille pour son compte à des prix très-modérés,

SAVOIR :
Rabillage ou nettoyage des montres cylindre, or et argent, à 2 fr. 50 et 2 fr.

Montres ordinaires, à. . . 1 50
Grands ressorts 2 »
Repassage des montres cylindre. 3 »
Et pendules de cheminées. 3 »
Le tout avec garantie de deux ans.

A LOUER

Pour entrer en jouissance immédiatement,

Ou pour la St-Jean 1865,

Une MAISON, sise à Saumur, rue Saint-Jean, 26, anciennement occupée par M. Gustave Veron.

S'adresser à M. PLÉ, commissaire-priseur, ou à M. ROSSIGNOL, propriétaire à Pocé, près Saumur. (372)

Construction de Machines

A VAPEUR, FIXES ET LOCOMOBILES.

Plusieurs brevets d'invention.

Machines agricoles, moulins, transmissions de machines, pièces détachées de tour, forges et ajustages, outils mécaniques.

H. GAULTIER,

MÉCANICIEN,

Boulevard de Laval, Angers,

Représenté par son frère, A. GAULTIER-BRIÈRE, Grand'Rue, n^o 9, Saumur.

LIBRAIRIE DE DUTERTRE,

236, rue Saint-Jacques, à Paris,

ÉDITEUR DE LA FRANCE MARITIME, PAR GRÉHAN; DU TRAITÉ THÉORIQUE ET PRATIQUE D'HORLOGERIE, DE MOINET; DE LA GRAMMAIRE FRANÇAISE, DE LÉGER NOEL, ETC.

Mise en vente de la 42^e édition de

LA TENUE DES LIVRES

EN PARTIE SIMPLE ET EN PARTIE DOUBLE,

Mise à la portée de toutes les intelligences pour être apprise SANS MAÎTRE.

Comptabilité des Commerçants, Banquiers, Industriels, Propriétaires, Entrepreneurs, Agents de-Change, Courtiers, Agriculteurs, des Sociétés en commandite et par actions, etc.; suivie du Calcul des intérêts et des Comptes-courants, des Comptes en participation; du Change sur toutes les places; du Détail des opérations de Bourse, de Banque et d'Escompte; d'un PRÉCIS de LÉGISLATION COMMERCIALE; du Formulaire de tous les Actes commerciaux depuis la facture jusqu'à l'acte constitutif des Sociétés anonymes Ouvrage offrant un Cours complet de Contentieux commercial, adopté par le Tribunal de Commerce de la Seine et par l'Ecole du Commerce et des Arts de Paris;

Par Louis DEPLANQUE, expert près les Cours et Tribunaux, Professeur de Comptabilité générale.

Un fort volume in-8^o de 824 pages. PRIX: 7 fr. 50 c. pour Paris; Pour la Province, franco, 8 fr. 50 c.

Se trouve à Paris, chez l'Éditeur, à Saumur, au bureau de l'Echo Saumurois.

LA FERME

ÉCHO DES CAMPAGNES,

JOURNAL DES INTÉRÊTS GÉNÉRAUX DE L'AGRICULTURE,

PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS D'ÉCRIVAINS-AGRONOMES PRATICIENS,

SOUS LA DIRECTION DE M. HUMBERT.

Sciences. — Arts. — Littérature. — Poésies. — Médecine domestique et vétérinaire. — Variétés. — Recettes de ménage. — Anecdotes. — Légendes.

5 Francs par an.

Ce Journal paraît du 1^{er} au 5 de chaque mois. L'abonnement part du 1^{er} juillet.

ON S'ABONNE :

Chez M. HUMBERT, Éditeur, rue Bonaparte, 43, PARIS.

Les deux premières années de cette intéressante publication forment deux beaux volumes que les Comices agricoles donnent en prix dans leurs concours.
Le prix de chaque volume est de 4 francs.
Pour une somme de 15 francs, au lieu de 18, on reçoit franco :
Les deux premières années. 8 francs.
La troisième 5 —
Le Dictionnaire d'Agriculture de la Ferme. Un très-gros volume de 850 pages. 5 —

Primes dans le courant de l'année.

ÉCHO DE LA PRESSE CATHOLIQUE

Journal paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois,
Prix 4 fr. par an,
Bureaux : Librairie de A. Jossé, éditeur, 8, rue Cassette, Paris,
Les abonnements sont d'un an et partent du 1^{er} avril.

PRIME EXCEPTIONNELLE, LE CHRIST AU JARDIN DES OLIVIERS

Par M. EVRARD.
Épreuve photographique sur papier carton, format in-folio.
La prime et le journal 6 fr.

Ce journal n'étant composé que d'Histoires et de Nouvelles, empruntées à nos meilleurs auteurs, est destiné à remplacer dans les familles cette multitude de petits journaux à bon marché dont la littérature, souvent anti-religieuse, laisse tant à désirer.

La première année est en vente sous le titre de NOUVELLES ET RÉCITS, un fort vol. grand in-8^o à 2 colonnes. PRIX FRANCO 4 FR.

LE SIÈCLE ILLUSTRÉ

Journal illustré paraissant deux fois par semaine, PUBLIÉ EN CE MOMENT

LE TUEUR DU ROI

Grand roman historique inédit,
PAR TURPIN DE SANSAY,
Auteur de la Sorcière de Paris, de la Peste noire et des Chiffonniers de Paris.

Cette œuvre, l'une des plus palpitantes qui aient été depuis longtemps livrées au public, emprunte ses drames et ses péripéties aux secrètes Annales de l'histoire, à l'époque si remarquable de l'histoire du règne de Charles IX, de Catherine de Médicis et des guerres des catholiques contre les huguenots.
Bureaux du Siècle illustré : 1, rue du Pont-de-Lodi. — Prix de l'abonnement pour les départements : Un an, 8 fr.; six mois, 4 fr. — Envoyer un mandat de poste.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 24 SEPTEMBRE.			BOURSE DU 26 SEPTEMBRE.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	65 80	»	»	65 80	»	»
4 1/2 pour cent 1852.	92 70	» 20	»	92 70	»	»
Obligations du Trésor.	435	»	»	435	»	»
Banque de France.	»	»	»	3390	»	»
Crédit Foncier (estamp.)	1200	»	15	1220	20	»
Crédit Foncier colonial	»	»	»	»	»	»
Crédit Agricole	740	»	»	742 50	2 50	»
Crédit industriel.	762 50	»	2 50	»	»	»
Crédit Mobilier	1015	»	1 25	1013 75	»	1 25
Comptoir d'esc. de Paris.	985	»	»	980	»	5
Orléans (estampillé)	890	»	2 50	890	»	»
Orléans, nouveau	792 50	1 25	»	791 25	»	1 25
Nord (actions anciennes).	983 75	2 50	»	986 25	2 50	»
Est.	500	»	3 75	502 50	2 50	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	921 25	»	1 25	921 25	»	»
Lyon nouveau.	»	»	»	»	»	»
Midi.	629 75	»	1 25	630	1 25	»
Ouest	520	2 50	»	522 50	2 50	»
C ^{ie} Parisienne du Gaz	1680	5	»	1675	»	5
Canal de Suez	465	»	»	462 50	»	2 50
Transatlantiques.	530	»	5	550	»	»
Emprunt italien 5 0/0.	67 60	»	10	67 60	»	»
Autrichiens	452 50	»	»	448 75	»	3 75
Sud-Autrich.-Lombards.	538 75	1 25	»	533 75	»	5
Victor-Emmanuel	348 75	»	1 25	348 75	»	»
Russes	»	»	»	»	»	»
Romains	341 25	»	»	338 75	»	2 50
Crédit Mobilier Espagnol.	617 50	»	»	613 75	»	3 75
Saragosse	487 50	»	2 50	»	»	»
Séville-Xérés-Séville	437 50	»	»	436 25	»	1 25
Portugais	290	»	5	297 50	7 50	»

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord	303 75	»	»	303 75	»	»
Orléans	292 50	»	»	293 75	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	292 50	»	»	»	»	»
Ouest	286 25	»	»	286 25	»	»
Midi	285	»	»	285	»	»
Est.	290	»	»	290	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.